



Procès Verbal du Conseil d'école du 14 Novembre 2024

Présents	Excusés
Mmes Inard, Pilaud, Jund Novelli et Daolio M. Garnier Mmes Berruyer, Bernard-Bret, Chappuis et Yonnet Mmes Da Costa de Magalhaes, Fusco, Berlie et Ciceron Mme Feydeau (DDEN) Mme Pourcel (Adjointe Mairie)	Mme Géhard (IEN) M. Savignon (Maire)

Les points soumis au vote :

➤ **Le règlement intérieur**

Il reste inchangé depuis le conseil d'école du 8 novembre 2018, il est adopté à l'unanimité.

Les points d'information :

➤ **Présentation des nouveaux Représentants de Parents d'élèves et leur rôle :**

- *Les parents d'élèves sont pleinement associés à la vie de l'école et de l'établissement scolaire notamment en participant, par leurs représentants, aux conseils d'école et aux différentes instances des établissements scolaires.*
- *Ils ont le droit d'informer et de rendre compte des travaux des instances dans lesquelles ils siègent.*
- *En outre, ils peuvent assurer un rôle de médiation à la demande d'un parent d'élève.*
- *Ils font donc remonter les questions et informations émanant des parents d'élèves, en évitant « leurs soucis personnels », et font part des réponses et résultats à l'oral ou sous forme de compte-rendu de réunion .*
- *Remarque : nous sommes soumis, malgré tout, à un devoir de discrétion pour certains sujets abordés .*
- *Rôle des DDEN qui sont des personnes extérieures à l'Éducation Nationale, qui visitent les écoles et qui sont les défenseurs de l'école publique et laïque. Ils peuvent avoir le rôle de médiateurs si besoin.*

➤ **Bilan de la rentrée de septembre et perspectives :**

- Nous avons eu le plaisir d'accueillir nos 98 élèves accompagnés de Florence JUND NOVELLI, enseignante arrivée dans la quatrième classe, et de Marion DAOLIO qui complète la semaine dans la classe de Julia PILAUD le lundi et un mardi sur trois mais aussi celle de Philippe GARNIER tous les jeudis. Un vrai confort au niveau du travail d'équipe pour lequel il faut remercier l'IEN, puisqu'en effet, la communication et l'investissement de chacun s'en trouvent facilités et renforcés, dans l'intérêt des élèves.

- En ce qui concerne les AESH : Fatma OZEL intervient sur 15h dans la classe d'Armelle INARD, pour le suivi d'une élève ayant une notification, et 9h dans la classe de Mme PILAUD pour 2 élèves notifiés. A partir du 18 novembre, Laetitia QUADRI complètera cette intervention sur 6h dans la classe de Mme PILAUD.

- Comme à l'habitude, les binômes adultes ont été modifiés cette année :

* Classe 1 : Armelle est assistée par Marie YONNET

* Classe 2 : Julia et Marion sont assistées par Maud BERNARD-BRET

* Classe 3 : Philippe et Marion sont assistés par Laura CHAPPUIS

* Classe 4 : Florence est assistée par Virginie BERRUYER

- Cette année, l'équipe a dû s'adapter à une exigence de 24 élèves maximum par classe pour les GS... Cela a eu pour conséquence de rompre avec le choix pédagogique des huit années précédentes qui ont vu les bénéficiaires des classes triple niveaux.

Par conséquent, depuis la rentrée, les classes 1 et 4 sont donc composées respectivement de : 16 ou 17 PS, avec 9 ou 8 MS et les classes 2 et 3 respectivement de 5 ou 6 MS avec 19 ou 18 GS.

A noter qu'un élève supplémentaire en GS a été accueilli dans la classe de Julia et Marion à la reprise du 4 novembre, faisant passer l'effectif de la classe à 25 comme les classes de PS/MS.

Le bilan de cette rentrée laisse apparaître que les classes n'étant plus composées des 3 sections, permettent malgré tout de poursuivre notre travail inspiré de la pédagogie Montessori, mais limitent sérieusement les interactions et le développement de la coopération entre les élèves. En effet, faute de PS dans les classes de grands ou de GS avec les plus jeunes, les notions de responsabilisation, d'émulation, de tutorat ou de protection et assurance ont perdu de leur sens.

- La réunion de rentrée : première partie commune, puis temps dans les classes, a été l'occasion de répondre aux questionnements et d'entamer le dialogue avec les familles après quelques jours de fonctionnement. Comme évoqué lors de cette réunion, le respect des horaires est très important pour le fonctionnement des classes, mais aussi d'un point de vue sécuritaire. C'est pourquoi M. GARNIER annonce qu'il va faire un rappel aux familles afin de lutter contre les retards répétés de certains, et s'il le faut, priver l'enfant d'une journée d'école à l'issue de 3 retards non justifiés.

- Le PPMS a été mis à jour et testé auprès des élèves par le biais de situations de jeux, de déplacements en silence, etc.... Afin de ne pas leur faire peur ou transmettre de stress.

Dans le cadre de celui-ci, l'installation de films occultants sur les fenêtres le long de la rue des Chênes a été effectuée.

De même, un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 30 septembre dernier, sans encombre.

- Les élections des représentants de parents d'élèves se sont déroulées avec une participation de 40 % ...

ÉCOLE MATERNELLE LA JALINIÈRE

153, rue des Chênes
38870 SAINT SIMEON DE BRESSIEUX

mail: ce.0381564u@ac-grenoble.fr

site : <https://ecole-la-jaliniere-saint-simeon-de-bressieux.web.ac-grenoble.fr/>



➤ Projets de début d'année.

- Dès la rentrée, les élèves ont été associés au projet collaboratif initié par le Musée Dauphinois, autour du Pays BASSARI. Ils ont donc été invités à confectionner une quinzaine de colliers de perles en bois de plus de 2 mètres de longueur et selon un algorithme bien défini. Un beau travail visible à partir de décembre et jusqu'en juin 2025 qui leur a permis de travailler divers compétences en logique mathématique et en motricité fine.

- Depuis le 16 septembre, les GS vont à la piscine tous les lundis après-midi, et sont rejoints par les élèves de GS/CP, de CP/CE1 et de CM2. Les enseignants soulignent les nombreux progrès réalisés par les élèves dans le domaine de l'aisance aquatique ; ceux-ci les confortent dans le rôle primordial de ces séances en GS. Le transport est pris en charge par la commune pour un coût de 2 613,60 € pour les 2 créneaux. Merci.

- La semaine du goût a permis aux élèves de goûter au fil des jours différentes préparations à base de pommes (pommes crues, compote, jus ou chips de pommes).

- La participation des élèves à la fête solidaire a reçu beaucoup des retours positifs. Cette animation aura, une fois de plus, fédéré de nombreux habitants autour d'une cause partagée afin de soutenir l'association « Soleil Rouge », qui entre autres, organise des spectacles de clowns à l'hôpital.

- Le projet « petit-déjeuner à l'école » a redémarré, il est subventionné par la DSDEN (3 822 € de soit 1,30€ par enfant et par semaine). Les factures sont gérées par M. Meunier, comptable à la mairie, merci pour son implication.

Les enseignants prennent en charge les menus et les courses dans les différents commerces du village, au sein desquels la commune a déjà un compte (Boulangeries, Magasin des producteurs, Intermarché). Il est proposé une fois par semaine dans chaque classe.

Ce projet est axé sur l'équilibre alimentaire, l'éducation au goût et le vocabulaire, mais il est complété par l'éducation à l'hygiène et à la santé puisque qu'à l'issue de ce temps les enfants sont invités à se brosser les dents .

- Jeudi 17 octobre, les quatre classes et quelques familles ont répondu présentes à la 32e édition de La Grande Lessive sur le thème "Pareil pas pareil"...

- Tous les élèves ont participé au courseton le jeudi 10 octobre matin dans la cour de l'école maternelle. Les GS sont, quant à eux, également repartis mardi 15 octobre après-midi pour courir avec leurs camarades d'élémentaire au stade. Il a permis aux élèves de travailler leur endurance à l'effort, de trouver leur propre rythme de course, mais aussi des compétences autour du vivre ensemble en faisant attention à l'autre.

- Les élèves profiteront d'un spectacle musical offert par la commune, le vendredi 13 décembre au Carrousel. Merci !

- Un projet artistique est en cours d'élaboration avec l'association JASPIR et la Compagnie KAY. L'intitulé de ce projet est « Puzzle » et fera appel au domaine de la danse et de la corporalité. Le budget global est de 2900 € dont une subvention de 1550 € de la DRAC. Merci au Sou des Écoles qui prend en charge le reste pour un montant de 1350 € (et peut-être même de seulement 800 € aux dernières nouvelles...).

- Cette année encore, les classes vont profiter d'une sensibilisation aux ENS, sur le thème de l'eau à l'état naturel, avec Claire AGUIARD, l'animatrice de Bièvre Liers Environnement. Ce projet est subventionné par le département de l'Isère à hauteur de 2140€, le reste est pris en charge par la coopérative scolaire et le Sou des Écoles que nous remercions (notamment pour les transports à hauteur d'environ 250 €) .

Un premier temps sera organisé à l'école avec l'observation du cycle naturel de l'eau, les notions de bassins versants... Le tout accompagné par des jeux présentés par l'animatrice nature.

Ce temps sera prolongé par l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie dans la cour (le projet n'ayant pas pu aboutir l'an dernier). Mme POURCEL propose que son achat soit pris en charge par la commune, comme pour l'école élémentaire...

Enfin, en mai, nous irons au parc de la Verrerie, toujours accompagnés par Claire.

- Demain, nous irons visiter en avant-première l'exposition artistique organisée par la commune les 16 et 17 novembre prochains. L'occasion de rencontrer les artistes et leurs œuvres afin d'appréhender diverses techniques au sein de la peinture ou de la sculpture, à partir de différents matériaux.

- Les élèves des quatre classes participeront au projet départemental « Petit Cinéma de Classe ».

Ce projet propose à chaque classe de réaliser un petit film d'animation, puis d'aller le présenter à d'autres écoles en fin d'année dans un cinéma local.

Les objectifs du dispositif sont de permettre aux élèves de faire preuve d'esprit critique face à l'image, de développer la réflexion autour de l'image, à travers la rencontre des œuvres et la découverte des techniques de création.

Ce projet inscrit les élèves dans un parcours artistique et culturel au sein duquel ils pourront s'intégrer dans un processus collectif de création afin d'exprimer une émotion artistique et un jugement critique.

Il comporte aussi un intérêt pédagogique non négligeable, notamment dans les utilisations raisonnables et différentes des tablettes, ordinateurs ou appareils photos qu'ils possèdent, ou du moins connaissent déjà en mode « passif ».

- Les classes bénéficient à nouveau de 3 accueils dans l'année à la médiathèque, dès le 5 décembre. Suite à la rencontre des deux équipes qui a permis de bons échanges, il a été convenu d'un programme sur l'année qui corresponde au vécu des élèves et aux attentes de chacun.

- Enfin, les enseignants font part au conseil de leur projet « d'école du dehors » : il s'agirait d'une matinée par semaine d'école dans un terrain proche de l'école pouvant servir d'environnement riche et propice aux divers apprentissages scolaires (haies, prairie, forêt...). Ce projet donne lieu à une convention entre le propriétaire et la mairie, ainsi qu'à une demande d'accord à l'Inspection académique. Nous ferons appel à la participation active de parents pour accompagner la classe chaque semaine. Pistes à poursuivre du côté du gîte MARIOTTE ou de la propriété REVOL...

- L'accueil du dispositif UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) se précise pour la période de janvier. L'arrivée de l'équipe de professionnels en décembre pour un temps de formation et d'imprégnation, afin de préparer l'accueil des 7 élèves maximum a été entendu avec la commune et le directeur de l'école maternelle, en collaboration avec Mme BICHET, Inspectrice ASH Nord.

Cette dernière, a chaleureusement remercié l'équipe pour le travail effectué pendant les congés d'été en s'associant à l'IEN de Bièvre-Valloire.

Malgré tout, cela implique pour l'équipe de terminer très prochainement les derniers préparatifs afin que les salles de classes soient opérationnelles au 9 décembre prochain. Les services techniques communaux seront donc sollicités à l'issue de la rencontre du 25 novembre entre les deux futures équipes enseignantes et personnels spécialisés.



M. GARNIER souligne que l'accueil d'un tel dispositif au sein de son établissement poursuit un objectif de partage d'expériences entre professionnels, mais aussi une aventure humaine très enrichissante pour tous les élèves et leurs familles... Les élèves accueillis viendront d'un rayon géographique d'environ 20km au maximum, et seront en âge de PS ou de MS. L'objectif du dispositif étant le retour en CP classique avec AESH.

Des temps de formation pour les enseignants, les ATSEM et le personnel communal sont prévus, ainsi qu'un temps d'information aux familles (et même de formation ouvert dans la limite de 20 places maximum).

➤ **Le point sur les divers aménagements demandés.**

- Les divers petits travaux d'aménagement ont été réalisés pour la rentrée, avec notamment une forte implication de l'équipe enseignante, épaulée par les services techniques pour le transport en déchèterie. En effet, en vue de l'accueil du dispositif UEMA, les enseignants ont rangé, trié, déménagé et réorganisé pas moins de trois salles, dont la classe de M. GARNIER et la BCD. Cela leur a pris une partie des mois de juillet et d'août.

Merci à Stéphane pour la réalisation des casiers et le déplacement des porte-manteaux de la classe qui a déménagé.

- M. GARNIER demande que le nettoyage des feuilles devant l'entrée soit effectué de manière régulière et spontanée afin de préserver le travail de nettoyage du hall d'entrée par les ATSEM . Merci.

- Les ampoules grillées du couloir et des dortoirs ont été pour la plupart changées. Certains luminaires sont passés en LED, les autres le seront par tranches ultérieurement.

- La structure de jeu extérieure devrait être réparée puisque les matériaux ont été achetés, et l'agent avisé.

- La VMC demande une programmation convenable des périodes de filtrations. A noter que celle-ci semble impossible dans la la salle 1 (peut-être panne à résoudre?).

- Réception très appréciée des derniers meubles à tiroirs pour la quatrième classe. Merci.

➤ **Questions diverses.**

- Mme POURCEL revient sur l'organisation du temps ATSEM en GS/CP : le directeur de l'élémentaire et l'enseignante de GS/CP demande davantage de temps auprès de la commune.

Après discussion entre les directeurs concernés, il apparaît qu'il est difficile de faire mieux, tant au niveau de l'équité si l'on tient compte des effectifs et de la composition des classes de maternelles par rapport aux classes d'élémentaire, que sur le plan organisationnel de la maternelle (horaires de cantine, de lever des plus jeunes....)

La question du recrutement d'un service civique est soulevée pour assurer des missions complémentaires à celles des ATSEM, mais PE d'élémentaire peu favorable. Possibilité de recruter un jeune qui corresponde à la demande et aux besoins de l'école, en lien avec la Mission Locale...

- Les parents reparlent du stationnement difficile devant l'école (la grue devrait être enlevée très prochainement), des sols des sanitaires parfois mouillés et glissants (raison de l'interdiction de courir dans les couloirs)... Demande de pouvoir être informés de la manière dont s'est passé le temps de cantine ou de sieste pour leur enfant (petit papier dans la pochette ?).

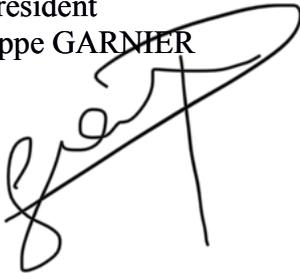
Par ailleurs, il ressort que le temps de cantine est souvent beaucoup bruyant et les parents se questionnent sur les activités qui suivent le repas : visionnage de vidéos sur téléphone portable et attente dans les couloirs au lieu de sortir jouer dehors.

- Les parents remercient les enseignants pour les nombreux projets et demandent s'il y aura un temps individuel pour faire un point sur les progrès de leur enfant.

L'équipe remercie et explique que les entretiens seront organisés à la suite de la communication des carnets de réussite des PS courant janvier, afin d'avoir des éléments concrets d'échange. Les enseignants soulignent malgré tout qu'une rencontre peut être organisée sur demande avant cette période, pour les familles ayant besoin de repères au sujet de la scolarité de leur enfant.

- Les prochains conseils d'école sont prévus les 27 mars et 19 juin 2025

Le président
Philippe GARNIER



La secrétaire
Marion DAOLIO

